



Schola Europaea • Bruxelles I

## **Procès-verbal de L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'APEEE BRUXELLES I UCCLÉ du 04 décembre 2014**

42 parents sont présents.

### **1. Introduction et adoption de l'ordre du jour.**

Pere Moles Palleja, Président de l'APEEE, ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue aux parents présents et présente les invités : Mme Ruiz-Esturla, directrice de l'école, ainsi que Gilbert Luciani, président de l'APEEE et Teresa Fernandez-Gil, présidente du Comité cantine.

L'ordre du jour est approuvé.

M. Moles Palleja donne la parole à Mme Ruiz-Esturla.

### **2. Intervention de la Directrice, Madame Ruiz-Esturla. Questions / réponses en présence de Mme la Directrice.**

Mme Ruiz-Esturla aborde les points suivants :

- **Evolution du dossier Fabiola**

Plusieurs réunions avec la Régie des bâtiments ont eu lieu, mais l'avancée du dossier reste très décevante. La Régie des bâtiments dit que les travaux seront achevés pour le 1<sup>er</sup> septembre 2015 mais admet que le temps est juste. Le sentiment de la direction de l'école est mitigé car il semble très difficile de tenir la date prévue vue l'avancée des travaux. Mme Ruiz-Esturla et son équipe maintiennent la pression sur la Régie des bâtiments afin que les travaux avancent, mais restent dépendants des décisions prises par d'autres instances, cette même Régie notamment. .

Quelle que soit l'avancée des travaux, les élèves ne déménageront pas en cours d'année scolaire assure Mme Ruiz-Esturla.

- **Retour des élèves de Berkendael sur le site du Vert chasseur et politique d'inscription 2015-2016**

Mme Ruiz-Esturla affirme que **tous** les enfants scolarisés sur le site de Berkendael en 2014-2015 reviendront sur le site du Vert chasseur dès la réouverture du bâtiment Fabiola, puisqu'ils font partie de l'Ecole européenne de Bruxelles I (EEB1).

Les discussions se poursuivent au sein des autorités des Ecoles européennes au sujet de la création d'une Ecole européenne à Berkendael pour les niveaux maternel et primaire uniquement.

Les lignes directrices de la politique d'inscription 2015-2016 devront être approuvées par le Conseil supérieur des Ecoles européennes. Aujourd'hui, 4 décembre, nous ne savons pas encore si cette école « Bruxelles-Berkendael » va

être créée. Une procédure écrite est en cours. Aucune information ne sera disponible avant le 19 décembre 2014.

**Si** la politique d'inscription 2015-2016 reste identique à celle des années précédentes, le regroupement des fratries devrait être respecté. Les frères ou sœurs des élèves déjà inscrits à l'EEB1 devraient donc bénéficier d'une place à l'EEB1.

La **proposition** de politique d'inscription pour 2015-2016, non encore approuvée par le Conseil supérieur, précise toutefois que le regroupement des fratries se fera au sein des niveaux maternel et primaire d'une part, et au sein du niveau secondaire d'autre part pour autant que les niveaux des sections linguistiques demandés soient ouverts dans la même école. Le groupement et le regroupement des fratries seront désormais limités aux fratries dont les membres sont amenés à fréquenter ensemble pour l'année scolaire 2015-2016 soit les classes des niveaux maternel et primaire, soit les classes du niveau secondaire.

Mme Ruiz-Esturla entend informer les parents dès qu'elle aura les informations officielles à ce sujet.

Mme Ruiz-Esturla invite aussi les représentants et les parents à lui envoyer leurs commentaires et questions en vue de la tenue du SAC (Conseil d'Ecole, réunion préparatoire au Conseil d'Administration de l'école), le 12 janvier 2015.

- **Priorités du plan annuel 2015-2016 : école primaire**
  - Retour des classes maternelles et de premières primaires sur le site d'Uccle : organiser tant le fonctionnement (routines, sécurité, surveillance, trajet bus-Fabiola, accueil matinal) que l'occupation des espaces (zones de bus à repenser, jardin potager et compost, etc.).
  - Enseignements et apprentissages : renforcer la différenciation et l'autoévaluation par la sensibilisation et le partage des expériences et bonnes pratiques entre les enseignants ; harmoniser les programmes de DDM (Découverte Du Monde) en P4 et P5 ; impliquer les familles dans les projets d'animation « langues et culture » pour le français-langue2.
  - Implantation du programme [KIVA](#) pour le bien-être des élèves.
  - Politique de soutien : intervenir le plus tôt possible auprès des élèves en difficultés.
  - Ouverture sociale et culturelle pour la chorale, le groupe de danse et la collaboration avec des Asbl belges.
  
- **Priorités du plan annuel 2015-2016 : école secondaire**
  - Renforcement de la différenciation au sein des cours.
  - Développement de la pratique de l'auto-évaluation chez les enseignants et les élèves.
  - Relance des visites de classe chez les professeurs enseignant la même matière dans leur propre section et dans les autres sections en vue d'acquérir une vision plus interculturelle de leur enseignement.
  - Renforcement de l'harmonisation au sein des sections et entre les sections. Des progrès importants ont été faits ces dernières années mais l'école doit encore aller plus loin.
  - Mise en oeuvre des nouveaux programmes.
  - Développement de la culture d'innovation et de la présence de l'EEB1 sur des forums d'innovation.
  - Soutien des projets innovants comme le FabLab ou l'utilisation des robots en ICT.
  - Politique de soutien : développement de mesures spécifiques adaptées aux enfants à haut potentiel ; amélioration du dispositif de transition en favorisant les échanges avec l'école primaire dès la 4<sup>ème</sup> primaire.

- Ouverture sociale et culturelle : poursuite des partenariats avec des Asbl belges, soutien et développement du réseau de volontariat, soutien de projets éducatifs (liés à l'histoire, l'immigration, l'écologie), reconduction annuelle du Talent Show.
- Vie scolaire : optimisation du service de Vie scolaire, réflexion sur le système de sanctions, amélioration de la communication et du respect mutuel, valorisation des projets menés par l'école, projet cafétérias.

### **3. Présentation du rapport d'activité et du bilan financier.**

Le rapport d'activité et le bilan financier de l'exercice 2013-2014 sont présentés aux parents par Pere Moles Palleja, Denise Chircop et François Rossignol.

Le président de l'APEEE Services, Gilbert Luciani, et Teresa Fernandez-Gil, présidente du comité cantine, répondent aux questions des parents sur le **projet self-service**.

Une réunion avec la Régie des bâtiments a eu lieu mardi 2 décembre 2014, réunion qui redonne espoir au comité cantine quant au projet du self-service. La Régie des bâtiments est longtemps restée muette aux demandes liées à ce projet. Désormais 3 acteurs font partie de la convention : la Régie des bâtiments, l'EEB1 **et** l'APEEE Services.

Pour une mise en place du self en septembre 2015, cette convention doit absolument être signée en janvier 2015, sachant que les travaux ne peuvent avoir lieu que durant les vacances d'été. Sinon, le projet sera reporté à la rentrée 2016.

Autre nouveauté à la cantine : la législation belge prévoit qu'à partir de la semaine prochaine (semaine 50) tous les allergènes présents dans les repas servis puissent être communiqués aux parents qui le souhaitent. Notre cantine est prête. Dès à présent les parents d'enfants intolérants peuvent prendre contact avec la cantine (par mail de préférence, sinon par téléphone) pour demander la liste des allergènes présents dans les repas servis à la cantine.

Par contre, la cantine n'est pas encore en mesure d'accueillir les enfants allergiques.

### **4. Décharge aux administrateurs.**

L'Assemblée Générale approuve les comptes 2013-2014 qui lui ont été présentés et donne décharge de sa gestion au Conseil d'Administration sortant pour l'exercice 2013-2014.

### **5. Présentation, discussion et adoption du budget pour 2014-2015.**

François Rossignol présente le budget de l'APEEE pour l'année scolaire 2014-2015. Ce budget est adopté.

### **6. Composition du Conseil d'administration de l'APEEE.**

La composition du nouveau Conseil d'Administration – les membres élus par les sections linguistiques le 13 novembre dernier – est entérinée par l'Assemblée Générale.

Les **membres titulaires du CA de l'APEEE 2014-2015** sont les suivants (par ordre alphabétique) :

ALTENBERG Hajo  
CHIRCOP Denise  
COVA Luigi  
DOBO István  
DRIDI ROTENBERG Fairouz  
FRIZON Richard  
GLOWACKA-ROCHEBONNE Katarzyna  
GOLDEROS Arantza  
GRAY Brian  
KEDRA Aleksander  
KOBÉ Andrej  
KRASZNAI Zoltan  
LEURQUIN Eric  
LUCIANI Gilbert  
MARIGO Roberto  
MATHE Kathryn  
MIKKELSEN Lone  
MOLES-PALLEJA Pere  
OBERMAIER Stefan  
PAPA Valentina  
PROCNER Urszula  
ROSSIGNOL François  
SCASSELLATI Francesca  
SCHMIDT Ivo

Rapporteur : Esther Proficz  
Bruxelles, le 05 décembre 2014.

Président APEEE 2014-2015  
Pere Moles Palleja